

Concours du CAPES/CAFEP EXTERNE D'HISTOIRE et GÉOGRAPHIE 2019

ÉPREUVE D'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE GÉOGRAPHIE

Sujet :

**Enseigner « Habiter un espace à forte(s) contrainte(s) naturelle(s)
ou/et d'une grande biodiversité »
en classe de sixième**

I. Éléments de présentation de la situation professionnelle

- **Document A** : Extraits du programme de géographie du cycle 3, classe de 6^{ème}, B.O. spécial n° 11 du 26 novembre 2015, et de la fiche Eduscol.
- **Document B** : Manuel d'histoire-géographie, classe de 6^{ème}, Alexandre Ployé (dir.), Paris, Magnard, 2016, p. 182-183.
- **Document C** : Manuel d'histoire-géographie, classe de 6^{ème}, Martin Ivernel, Benjamin Villemagne, Jean Hubac (dir.), Paris, Hatier, 2016, p. 248.

II. Éléments d'analyse scientifique et civique de la situation professionnelle

- **Document D** : François Taglioni, *Les petits espaces insulaires et leurs organisations régionales*, Mémoire inédit de dossier d'Habilitation à diriger des recherches en géographie, Université Paris-Sorbonne - Paris IV, 2003, p. 16 à 24.
- **Document E** : Thomas Schauder, « Après le rapport sur le climat, la question de la contrainte mérite d'être posée », *Le Monde*, 17 octobre 2018.

Document A : Extraits du programme de géographie du cycle 3, classe de 6^{ème}, B.O. spécial n° 11 du 26 novembre 2015, et de la fiche Eduscol.

<u>Extraits du programme</u>	
Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
Thème 2 : Habiter un espace de faible densité [...] . Habiter un espace à forte(s) contrainte(s) naturelles ou/et de grande biodiversité	Certains espaces présentent des contraintes particulières pour l'occupation humaine. Les sociétés, suivant leurs traditions culturelles et les moyens dont elles disposent, les subissent, s'y adaptent, les surmontent voire les transforment en atouts. On mettra en évidence les représentations dont ces espaces sont parfois l'objet ainsi que les dynamiques qui leur sont propres, notamment pour se doter d'une très grande biodiversité [...]. Les cas étudiés sont laissés au choix du professeur mais peuvent donner lieu à des études comparatives entre les « Nords » et les « Suds ».
<u>Extraits de la fiche Eduscol</u>	
<p>L'explication du faible peuplement réside soit dans de fortes contraintes physiques et biologiques, dont l'intensité est l'un des freins aux fortes densités, soit dans une intensification telle que la mise en valeur exige une population peu nombreuse. [...].</p> <p>Le premier sous-thème invite à réfléchir aux espaces à forte(s) contrainte(s) et/ou de grande biodiversité. La contrainte doit être entendue comme un facteur limitant que les groupes sociaux subissent ou surmontent, voire transforment en atouts, en fonction de leurs moyens, de leurs intérêts et de leurs représentations sociales et culturelles. Le facteur temporel joue également et ce qui pouvait être perçu comme une contrainte peut devenir un atout et vice-versa. Les contraintes dominantes sont d'ordre climatique [...] et de relief [...]. L'insularité ou l'enclavement sont aussi des contraintes à prendre en compte. L'adaptation, soit la réponse humaine à la contrainte, présente des formes aussi variées que les milieux et les sociétés qui les aménagent [...]. Ces espaces sont soumis à des évolutions accélérées : croissance démographique, pression sur les ressources, insertion dans la mondialisation... Désormais les espaces de faible densité sont connectés au reste du monde. Leur insertion est liée à l'exploitation de matières premières, à l'ouverture de fronts pionniers, ou encore à la mise en tourisme du territoire. Ces dynamiques, notamment observées à des échelles fines, amènent à relativiser la contrainte ; ainsi le résident permanent ne porte pas nécessairement sur la contrainte le même regard que le pratiquant occasionnel, comme le touriste et le travailleur temporaire. Elles sont sources de conflits d'usages et d'acteurs [...].</p> <p>Pour traiter ce thème, le programme invite à une démarche inductive [...]. Des exemples peuvent utilement ouvrir à la diversité des situations, dans des ensembles géographiques de développement différents.</p>	

Document D : François Taglioni, *Les petits espaces insulaires et leurs organisations régionales*, Mémoire inédit de dossier d'Habilitation à diriger des recherches en géographie, Université Paris-Sorbonne - Paris IV, 2003, p. 16 à 24.

Le flou épistémologique qui entoure l'insularité et l'île n'est pas nouveau. [...] Peut-être, pourrait-on distinguer l'insularité en fonction de ses effets sur la faune et la flore, d'une part, et sur les sociétés humaines, d'autre part. De nombreux auteurs, et notamment des naturalistes, ont démontré des spécificités physiques du milieu insulaire en fonction de la taille et de l'éloignement des îles du continent. Certains indices, comme celui d'endémisme de F. Doumenge, permettent de préciser le degré d'isolement d'une île en fonction de l'importance de l'endémisme du peuplement végétal et animal. [...] Les effets de l'insularité sur le peuplement animal et végétal sont admises depuis longtemps. Il en va tout autrement quand on essaie de trouver à l'insularité des influences valides sur les sociétés insulaires. Ces éventuelles particularités humaines ou économiques supposeraient que l'insularité soit un concept géographique qui influerait sur l'homme au point que l'on pourrait dire que c'est l'île qui fait l'homme [...]. On peut néanmoins postuler que les insulaires sont davantage déterministes que les continentaux ou tout au moins qu'ils font le jeu de croire à l'influence absolue de l'insularité sur leurs conditions de développement. [...]. Si tout déterminisme est à proscrire, en revanche, envisager l'insularité comme « la relation dynamique qui s'est construite entre un espace insulaire et la société qui y vit » (Pelletier 1997) semble un juste compromis entre un absolutisme déterministe et réducteur, et une négation qui consisterait à dire qu'une île est parfaitement similaire à un autre objet géographique. On peut donc affirmer que l'insularité ne génère pas systématiquement de problématique particulière. Ceci ne veut pas dire que l'on réfute l'enclavement plus ou moins prononcé des îles ou encore leurs spécificités physiques dues à leur taille et à l'isolement. Non, mais ces données ne sont jamais absolues et n'engendent pas un mal développement qui placerait a priori les îles en position d'isolat ou de marge du système-monde [...].

Essayer de parler de l'îléité après Joël Bonnemaison relève de la gageure tant il en parle bien, avec émotion, sans démonstration, avec du ressenti et beaucoup de vécu. Difficile d'aller plus loin que cette définition : « l'insularité, c'est l'isolement. L'îléité, c'est la rupture avec le reste du monde et donc un espace hors de l'espace, un lieu hors du temps, un lieu nu, un lieu absolu. Il y a des degrés dans l'îléité, mais une île est d'autant plus île que la rupture est forte ou ressentie comme telle » (Bonnemaison 1990, p.119). Son terme d'îléité est issu de sa philosophie de la centralité qui correspond à la vision que les insulaires portent sur leur île en la plaçant au centre du monde, au centre de leur monde. Quand on raisonne dans le système de l'îléité, on quitte la philosophie cartésienne de l'espace comme étendue pour entrer dans le subjectif, l'affectif, l'espace vécu mais aussi l'espace hérité. Pour ce dernier aspect, il est difficile de mesurer la place qu'il tient dans les représentations qu'ont les îliens de leur espace. Nous pouvons prendre pour exemple le sentiment d'isolement qui est aujourd'hui encore inscrit profondément dans l'inconscient collectif des îliens. Ce sentiment se transmet de génération en génération alors que l'avion et les technologies de l'information et de la communication ont fait leur apparition depuis des décennies. Autrement dit, bien que l'isolement relève aujourd'hui, dans presque tous les cas, d'une simple vue de l'esprit, il continue d'être perçu par les insulaires comme une caractéristique majeure de leur vie quotidienne [...]. Îléité et insularité ne sont pas sans nous rappeler la distinction que les géographes font de l'espace et du territoire.

Document E : Thomas Schauder, « Après le rapport sur le climat, la question de la contrainte mérite d'être posée », *Le Monde*, 17 octobre 2018.

N.B. Thomas Schauder enseigne la philosophie au lycée

Alors certains luttent contre leur propre sentiment d'impuissance, et des youtubeurs, animés, je n'en doute pas, des meilleures intentions du monde, publient une vidéo et créent un site Internet pour expliquer que « non, c'est pas foutu », que « toi, moi, chaque personne qui se reconnaît dans ce message » peut contribuer à la lutte contre le réchauffement [...]. De l'autre côté, les climatosceptiques se déchaînent et les gouvernements préfèrent continuer comme si de rien n'était. Le projet Montagne d'or en Guyane n'a toujours pas été abandonné (et la compagnie minière peut, sans ciller, publier sur son site Internet, dans la rubrique « Biodiversité », qu' « environ 55 % de la surface concernée est constituée d'habitats dégradés, à faible potentiel écologique », oubliant que 45 %, c'est tout de même beaucoup), [...] les ministres de l'environnement européens aboutissent à un accord moins ambitieux que celui de Paris en 2015... et la liste pourrait s'allonger indéfiniment. Dans ces conditions, le pessimisme semble de rigueur. Comment peut-on avoir confiance dans la capacité (voire la volonté) de nos dirigeants à changer de cap ? Mais surtout, peut-on nous faire confiance à nous-mêmes, nous autres citoyens consommateurs ? Si l'inquiétude à l'égard de l'environnement progresse dans l'opinion publique, sommes-nous prêts à remettre entièrement sur la table nos manières de vivre et de consommer ? En effet, le rapport du GIEC précise sans ambiguïté qu'il faut revoir nos modes de production, de déplacement, et même... de reproduction : un enfant en moins par famille serait, pour ces experts, la mesure la plus efficace pour réduire notre empreinte carbone ! Ainsi le problème, si dérangeant soit-il, de la contrainte mérite d'être posé. Le libéralisme politique et économique nous a conforté dans l'idée que la liberté était la valeur cardinale, et qu'elle devait gagner toujours plus de terrain, que l'Etat devait la préserver et non la restreindre. Mais cette absence de limite vient se heurter, à présent, à la limite des ressources. Une vérité fondamentale vient brutalement se rappeler à nous : un monde sans contrainte n'existe pas. La solution serait-elle que l'Etat intervienne davantage dans nos vies ? Faut-il obliger les gens à prendre les transports en commun ou à covoiturer ? Faut-il interdire l'achat d'un nouveau téléphone tant que celui qu'on possède fonctionne correctement ? [...] Il est évident que ces questions nous mettent mal à l'aise et qu'elles posent des problèmes éthiques considérables. Tout le paradoxe est que, globalement, des restrictions comparables de nos libertés individuelles sont parfaitement acceptées dès lors qu'il s'agit de lutter contre le terrorisme [...]. Pire encore : de plus en plus de pays, d'Europe de l'Est au Brésil en passant par la Turquie ou les Etats-Unis, se tournent vers la « démocratie illibérale » ou « démocrature ». Ces dirigeants toujours plus nombreux partagent de nombreux points communs : un nationalisme exacerbé, une opposition farouche à l'émancipation des femmes, une tendance certaine au complotisme, la volonté de museler la presse et l'opposition... et un mépris complet pour les problèmes écologiques [...]. N'est-il pas absurde que tant de gens soient prêts à offrir leur liberté pour qu'on les protège des femmes, des étrangers, des homosexuels [...], mais qu'ils refusent bec et ongles de maîtriser leur dépense énergétique ? Comment réagiront-ils quand des millions de personnes fuiront la montée des eaux ou la sécheresse, ou quand leurs propres ressources viendront à manquer ?

La question n'est donc plus : « faut-il contraindre ou pas ? ».

